



C O M M U N I Q U É

Pour publication immédiate

Après des années de travail acharné de la MRC du Haut-Saint-François La population du HSF sera desservie en IHV en fibre optique

COOKSHIRE-EATON, le 2 juin 2021 – Les annonces gouvernementales d’aujourd’hui ont de quoi réjouir la population du HSF et sont un soulagement pour l’équipe de la MRC qui travaille d’arrache-pied depuis plusieurs années pour améliorer la desserte internet sur son territoire.

La MRC avait mis sur pied son propre réseau au début des années 2010. Ce dernier, en partie fibré en partie sans fil, a permis durant les meilleures années à plus de 500 clients d’avoir accès à l’internet haute vitesse (IHV). Dernièrement, la MRC commandait une étude préliminaire d’ingénierie afin d’évaluer la faisabilité et le coût d’un projet de déploiement IHV pour 100 % de la population du Haut-Saint-François. L’étude a caractérisé l’ensemble des foyers mal desservis (ceux pour lesquels un service de 50 Mb en téléchargement et 10 Mb en téléversement n’était pas disponible) afin de fournir ce portrait à une entreprise de télécommunication offrant un produit performant et compétitif, entreprise qui serait intéressée à notre territoire. Ce partenaire tant attendu a finalement été trouvé en février 2020 : COGECO. La MRC signait une entente dans laquelle elle lui offrait son appui exclusif pour l’ensemble des demandes d’aide financière nécessaires au déploiement.

Tous ces efforts culminent aujourd’hui par cette annonce majeure de COGECO, conjointement avec les gouvernements fédéral et provincial : un projet de 34,8 M\$. La MRC tient à souligner la rigueur, la transparence et la collaboration de COGECO. Le télécommunicateur a été très sensible à l’importance de l’enjeu et a mis toutes ses compétences à contribution. L’engagement ferme des deux paliers de gouvernement a permis ensuite de lever les dernières embûches grâce à la mise en place de programmes d’aide flexibles pour intéresser les télécommunicateurs et rassurants pour la MRC au niveau des échéanciers, du service et des tarifs. Le conseil de la MRC du Haut-Saint-François est très reconnaissant et remercie chaleureusement madame la ministre Marie-Claude Bibeau, notre député provincial François Jacques, ainsi que monsieur Alain Dufresne, directeur de programme, initiatives majeures et développement des territoires chez COGECO.

Robert G. Roy, préfet de la MRC du Haut-Saint-François, est fier du rôle stratégique joué par la MRC. Il ajoute : « J’invite notre population d’ici, ainsi que celle intéressée à venir y vivre, à *Oser le HAUT* et à profiter du Haut-Saint-François branché et de tous les avantages de notre qualité de

vie. Plus particulièrement aux gens d'affaires, aux agriculteurs et aux forestiers : osez investir dans un milieu dynamique et en croissance. »

La MRC du Haut-Saint-François comprend 14 municipalités (Ascot Corner, Bury, Chartierville, Cookshire-Eaton, Dudswell, East Angus, Hampden, La Patrie, Lingwick, Newport, Saint-Isidore-de-Clifton, Scotstown, Weedon et Westbury) pour une population de 22 521 habitants. Son conseil d'administration est formé de leurs maires. La MRC fournit des services tels que : transport collectif, internet haute vitesse, loisirs, cartographie/géomatique, urbanisme et inspection, gestion des cours d'eau (sécurité des personnes et des biens), programmes de rénovation domiciliaire, écocentre, mesure et vidange des fosses septiques, vente pour défaut de paiement de taxes municipales, fibre optique intermunicipale. Ses responsabilités couvrent l'aménagement du territoire, l'évaluation foncière, le plan de gestion des matières résiduelles, Récup-Estrie (en partenariat avec 5 autres MRC de l'Estrie), le parc éco-industriel Valoris, la sécurité publique, le schéma de couverture de risque en sécurité incendie. La MRC travaille sur des projets comme : la préservation du ciel étoilé, le Parc régional du Marécage-des-Scots, la planification de la voirie locale, l'Article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (occupation du territoire), le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et le développement socio-économique par le biais de son Centre local de développement.

– 30 –

Source :

Danielle Jean

Conseillère en communications

819 560-8500 poste 2208

djean.cld@hsfqc.ca

Informations :

Robert G. Roy

Préfet

819 560-8400 poste 2106

prefet.mrc@hsfqc.ca